Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 25 (1979)

Heft: 6

Anhang: [Nouvelles locales] : Marseille, Nice **Autor:** P. B. / Maurer, Armin / Debaigt, G.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Marseille

Consulat général 7, Rue d'Arcole Tél.: 53-36-65

FETE NATIONALE SUISSE A MARSEILLE

Le 688e anniversaire de la Confédération helvétique sera célébré dimanche 29 juillet à la campagne « Les Charmerettes », 5, chemin de la colline St-Joseph, Le Cabot (9e). La Fédération des sociétés suisses de Marseille invite tous les compatriotes, ainsi que leurs familles et amis à venir à cette manifestation qui prévoit :

- 11 heures, office œcuménique,
 12 heures, cérémonie officielle,
- 12 h 30, vin d'honneur offert par M. le Consul général.

Pour le repas on trouvera sur place, boissons, tables et chaises, mais n'oubliez pas d'apporter votre piquenique.



Foyer des « Charmerettes »

La maison suisse de retraite, située dans la vaste propriété des Charmerettes (3,6 ha) Le Cabot, Marseille, est en mesure d'accueillir dix-huit pensionnaires. Un ascenseur vient d'être installé. Le prix de pension est actuellement de 60 à 80 F par jour selon la situation des chambres. Nos compatriotes intéressés à une retraite paisible voudront bien envoyer leur requête à l'adresse suivante :

Foyer helvétique campagne « Les Charmerettes » Le Cabot

13009 MARSEILLE

Ils seront informés quant aux possibilités d'admission (liste d'attente).

Exposition des « artistes suisses du Midi » à la galerie de la « Vieille Charité » à Marseille.

C'est du 11 juin au 16 juillet que seront exposées les œuvres de nos compatriotes domiciliés en Provence et sur la Côte d'Azur. Plus d'une soixantaine de toiles, d'une vingtaine de sculptures et modelages montreront le travail d'artistes professionnels établis dans ces régions.

Le vernissage aura lieu le lundi 11 juin en présence de M. François de Ziegler, ambassadeur de Suisse en France et de M. Gaston Defferre, député, maire de Marseille.

Cette exposition n'a pu être mise sur pied que grâce à l'actif concours des services culturels de la grande cité phocéenne, de Mme Boulard-Collin, conservateur de la galerie de la « Vieille Charité » et de la fondation Pro Helvetia.

Assemblée de printemps de la Société de bienfaisance helvetia Avignon et sa région

Présidée par le toujours actif et souriant Samuel Meylan, cette Assemblée connut un vif succès puisqu'elle groupait quelques cent cinquante participants. La partie officielle débuta par la présentation du nouveau consul général de Marseille M. R. du Plessis qui dans une allocution très appréciée précisa les services que le consulat est en mesure d'apporter aux Suisses de la région. Puis il répondit à plusieurs questions sur des cas particuliers. Ce fut l'ocasion d'évoquer les souvenirs agréables laissés par le consul précédent, M. Bourgnon actuellement en poste au Viet-Nam.

Une équipe nouvelle est ensuite constituée pour assister le Président et le comité est ainsi formé : président : Samuel Meylan, secrétaire : Mme Jacqueline Courtine, membres : Mme Mouret et MM. de Courten, Christen, Stoll, Guignard, Rochette. Le dévoué trésorier reste M. Dornbierer, et P. Beauverd reste aux relations avec la presse.

Un débat fort animé fut introduit sur le sujet de la « Nouvelle Constitution » suisse. Le comité avait reçu un questionnaire semblable à celui qui fut publié par le « Messager suisse » et il fut décidé de le remplir et de le faire envoyer par le comité. Chaque question fut mise en discussion, commentée et passée aux voix. Ce fut un moment des plus intéressants qui permit de juger combien les Suisses de l'étranger s'estiment concernés par les affaires de la mère-patrie.

Partie récréative de haut niveau : un compatriote, Gabriel Reymond, cinéaste qui se dit « amateur » mais qui possède le métier et le talent d'un professionnel était venu tout exprès de la vallée de Joux pour

présenter son film : « La vallée sauvage ». Long métrage qui parut trop court tant les images étaient belles. Le vœu a été exprimé que ce film soit diffusé par la télévision. Un merci tout spécial à notre président S. Meylan qui était allé à ses frais chercher M. Reymond à la vallée et qui allait le reconduire. Il est vrai que, pour nous, toute occasion d'aller « respirer l'air du pays » est la bienvenue!

Puis ce fut une collation abondante mais nombreux furent les conducteurs qui « boudèrent » les divers vins pourtant tous plus tentants les uns que les autres : la « peur du gendarme » et de son alcooltest !

A l'étude ; perspective d'une nouvelle réunion à l'occasion du 1er août. L'an dernier, P. Beauverd avait réuni une vingtaine de participants pour un dîner à Uzès qui se révéla fort sympathique, il va essayer d'organiser cette fois-ci un déjeuner, ce qui évite les retours nocturnes.

Àu cours de la partie familière qui se prolongea, chacune et chacun put juger des solides amitiés qui existent dans la région entre les Suisses toujours plus nombreux à venir s'établir au soleil du Midi!

P.B.

Cercle helvétique Marseille Rapport moral de l'exercice 1979

Mesdames, Messieurs, chers amis, Je remercie M. le consul général René du Plessis de sa présence. Merci aussi à M. le consul Monti, M. le chancelier Vifian et tous nos membres d'être avec nous aujourd'hui.

Dans le courant de 1978, nous avions à déplorer la disparition de quatre de nos membres. Il s'agit de MM. Erwin Luthy et Vaucher tous les deux membres de notre cercle depuis près de soixante ans et donc membres honoraires. Les deux autres membres décédés sont deux pensionnaires du foyer helvétique, nos amis Raoul Beyner et Robert Charrue. Nous renouvelons nos sentiments de condo-léances à leurs familles.

C'est avec infiniment de peine que nous avons appris, il y a quelques jours, le décès de Mme Lucienne Schutzle, la chère épouse de notre vice-président Marcel Schutzle. Nous renouvelons à notre ami nos bien sincères condoléances.

En ce qui concerne notre effectif, nous avons eu le plaisir d'enregistrer une vingtaine de demandes d'admission dont une dizaine de dames. Il s'agit de descendantes ou veuves de compatriotes décédés. Comme rien ne s'oppose formellement dans les statuts du cercle à l'admission des dames et comme on conseille de plus en plus l'égalité des droits entre hommes et femmes, le comité a décidé que ces demandes pouvaient être admises. Nous renouvelons nos souhaits de bienvenue à tous ces nouveaux membres.

Nos manifestations:

- Repas amicaux des 15 avril et 28 octobre.
- Arbre de Noël.

- Apéritif du Jour de l'An.

ont eu lieu en présence d'un assez grand nombre de nos membres et dans une ambiance agréable. Nous avons également eu, tous les premiers samedis du mois, une séance du comité, en suspendant à 17 heures les parties de jazz et de bridge.

Notre dévoué trésorier, M. Louis Regli, vous présentera tout à l'heure, le rapport financier. Malgré une légère hausse des charges, nous avons décidé de maintenir la cotisation de 60 F. Cependant, comme nous estimons que nos épouses ont également le droit d'être membres du cercle, si elles le désirent, nous vous proposons de fixer la cotisation pour couples à 100 F.

M. Etienne Bourgnon, nommé ambassadeur au Viet-Nam, nous a quittés fin décembre. Nous lui disons notre profonde reconnaissance pour son aide et ses bons conseils. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions, le moins de difficultés possibles et une bonne santé ainsi qu'à Mme Bourgnon.

Après les premiers contacts et entretiens que nous avons eus avec M. René du Plessis, notre nouveau consul général, nous avons la conviction que nous pouvons compter sur son soutien dans l'exercice de notre mandat. Je le remercie et au nom du comité, je vous propose de le nommer Président d'honneur de notre cercle.

Ceci dit, le comité vous remercie de la confiance que vous lui avez témoignée et je remercie les membres du comité pour son aide au cours de l'année écoulée.

Le président, Armin Maurer

Amicale suisse

de Fréjus, Saint-Raphaël et du Var L'amicale suisse s'est réunie le dimanche 25 mars 1979 au « Mas des Virgiles » à Sainte-Maxime pour un repas présidé par M. le consul général accompagné de Mme R. du Plessis. Lors de son allocution, M. du Plessis a exprimé sa satisfaction de voir quatre générations représentées puis il a défini le rôle d'une représentation consulaire en mettant les services du consulat général à la disposition des ressortissants suisses.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir nos compatriotes des Alpes-Maritimes et leur présidente, Mme Ciocco. Malgré le mauvais temps, l'assistance était nombreuse, venue de tous les points du département.

D'autre part, les traditionnels lotos au siège connaissent un succès constant. Les amicalistes de la région toulonnaise organisent des manifestations sportives chaque dimanche matin à 9 heures en forêt de Janas.

Les prochaines manifestations prévues sont :

— le dimanche 17 juin, le pique-nique organisé à Brignoles dans la propriété de notre Vice-présidente locale ;

— le jeudi 26 juillet, la réception à Saint-Tropez de son excellence M. F. de Ziegler, ambassadeur de Suisse en France.

Des dates à retenir.

Il est rappelé que durant la période estivale, l'amicale n'aura pas d'autres activités.

La présidente, G. Debaigt

NICE

Adresse du consulat :
4, avenue Georges-Clemenceau
06000 Nice - Tél. : 88-85-09
(2 lignes groupées)
C.C.P. : 51 - 29 P - Marseille.

Société suisse de secours de Nice

Le comité de la société suisse de secours de Nice a invité à un repas d'adieu à l'auberge « Chez Grec » dans l'arrière pays niçois, à la Sirole, le vendredi 20 avril 1979, M. Max Heller, sa charmante épouse et son fils aîné qui doivent nous quitter dans quelques jours. M. Heller est nommé à l'ambassade de Suisse à New-Delhi en Inde. M. René Soller, M. Jacques Lambelet du Gay, président et viceprésident, ainsi que M. G. Reinhard, président du comité de bienfaisance de la colonie suisse de la Principauté de Monaco, ont, en termes simples, mais venant du cœur, remercié M. Heller, vice-consul et membre du comité de notre société, pour son inlassable dévouement et les sages conseils qu'il a donnés durant tout son séjour parmi nous, pour la prospérité de notre société. Ce fut une soirée merveilleuse où l'amitié la plus sincère et la plus noble a rendu hommage dans un regret unanime à notre grand ami, qui nous quitte pour un poste, que nous souhaitons tous de tout cœur, pour lui et sa charmante famille, plein de joie et de succès professionnel.

Le comité qui avait tenu une petite réunion avant le repas d'adieu, a pris l'engagement d'organiser pour le dimanche 17 juin 1979 un méchoui à la campagne. Il a également décidé, grâce à l'initiative des nouveaux membres plus jeunes, élus à l'unanimité lors de l'Assemblée générale de la société suisse de secours de Nice du 24 mars 1979, de créer dès le début du mois de septembre 1979 quelques sections sportives pour tous les membres de la colonie suisse de Nice. Le comité souhaite ardemment que tous les membres de la colonie suisse de Nice et région répondent nombreux à ces projets : ce sera la meilleure récompense du comité.

CANNES

Société suisse de secours de Cannes

La réunion statutaire a eu lieu en notre siège du Caveau Provençal à Cannes devant une importante délégation. Après lecture du compterendu de la précédente assemblée ainsi que le rapport moral et financier adopté à l'unanimité des membres, M. Müller élu président de séance procède au renouvellement du bureau. Notre présidente sortante Mme Ciocco fut réélue à l'unanimité, ainsi que M. Balmelli 1er vice-président, MM. Coussedière et Hubacher, vice-présidents, M. Ciocco, trésorier, et M. Müller, secrétaire.

Nos félicitations à tous pour la bonne marche de la société et leur dévouement.

A cette occasion un apéritif nous fut servi pour le départ de notre cher vice-consul M. Max Heller qui s'était joint à nous à cette réunion. Nous regrettons très sincèrement notre « Papa Noël » et formulons pour lui et sa famille nos meilleurs vœux de réussite à son nouveau poste.

Prochaines activités Croisières :

Aux lles Grecques en mai, aux Canaries début octobre.

Sortie de printemps :

Fixée au 17 juin, une convocation vous sera adressée en précisant le lieu et le prix du repas.

Fête du 1er août :

En notre siège.

Le comité vous souhaite de bonnes vacances et espère vous retrouver très nombreux à l'occasion de nos sorties.





Dans la soute des avions Swissair, le fret arrive comme il est parti : à chacune des 93 destinations Swissair, le destinataire trouve sa marchandise dans l'état où son expéditeur l'a envoyée. Voici pourquoi.

Swissair a ses propres spécialistes du fret sur toutes les destinations : c'est leur travail de transporter des skis en Amérique, des instruments de précision en Europe, des vaccins en Afrique, des textiles au Moyen-Orient, des orchidées (la délicatesse même) de Sri Lanka en France.

Swissair dispose d'un service routier entre Genève et Lyon, Grenoble, Annecy : le fret est ainsi acheminé au sol rapidement et sûrement. (Les camions circulent tous les jours du lundi au vendredi.)

Swissair utilise le système de réservation

électronique CARIDO (CArgo, Réservation, Information, DOcumentation) qui permet d'établir la capacité de fret encore disponible et de réserver un tonnage déterminé, en quelques instants, d'avoir toute information utile pendant le transport et de savoir si le destinataire a bien enlevé la marchandise.

Swissair a équipé les soutes de ses DC-8, DC-9, DC-10 et de ses Boeing 747 des installations nécessaires à la climatisation, à l'aération et à la compensation de pression.

Finalement Swissair considère le fret comme un voyageur de première classe.

Votre transitaire ou Swissair se fera un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements.

Cargo